



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

peines

Question écrite n° 86054

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le nombre de détenus bénéficiant d'un aménagement de peine. Il souhaiterait en connaître l'évolution depuis 2007 ainsi que celle de mesure de semi-liberté et de placement sous surveillance électronique.

Texte de la réponse

Le nombre moyen annuel de condamnés bénéficiaires d'une mesure d'aménagement de peine a doublé entre 2006 et 2009. Cette évolution est majoritairement due aux personnes placées sous surveillance électronique, qui ont plus que triplé sur la période, tandis que les personnes placées à l'extérieur et les semi-libres connaissent une évolution plus modérée, qui se rapproche (notamment pour les semi-libres) de celle de l'ensemble des condamnés sous écrou.

Évolution du nombre de bénéficiaires d'une mesure d'aménagement de peine sous écrou depuis 2006 (stocks moyens),

en regard de l'évolution du nombre total de condamnés écroués

ANNÉE	SEMI-libres	PLACÉS à l'extérieur	PLACÉS sous surveillance électronique	ENSEMBLE	VARIATION annuelle (en pourcentage)	CONDAMNÉS écroués	VARIATION annuelle (en pourcentage)
2006	1 418	656	1 312	3 386		41 151	
2007	1 618	792	2 154	4 564	34,8	45 461	10,5
2008	1 789	836	3 096	5 731	25,6	49 612	9,1
2009	1 708	966	4 212	6 887	20,2	51 363	3,5
Évolution 2006-2009	20,5 %	47,3 %	221,0 %	103,4 %	20,5 %	24,8 %	

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86054

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 août 2010, page 8688

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11450